

21 fév 2014 -19:23

Appartient à Conseil des ministres du 21 février 2014

Modification de la composition du Comité Finexpo

En exécution de la sixième réforme de l'Etat, sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders et du ministre des Finances Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à modifier la composition du Comité Finexpo.

Afin de renforcer le rôle des Régions dans le comité, le projet fait passer de 2 à 4 le nombre de représentants de chaque gouvernement régional au sein du Comité Finexpo. Les représentants régionaux seront donc désormais majoritaires au sein du Comité.

Le Comité de soutien financier à l'exportation dénommé Finexpo est un comité d'avis qui se prononce sur des demandes de soutien à l'exportations de biens d'équipement belges et de services. Le Comité soutient l'exportation de biens d'équipement belges et services apparentés et contribue simultanément au développement des pays bénéficiaires.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 15 juillet 1997 déterminant la composition et le fonctionnement du Comité de soutien financier à l'exportation

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,
chargé de la Fonction publique

Rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 05

<http://www.minfin.fgov.be>